

Les étudiants des Tertiales veulent conserver une place Poterne gratuite

Prendre les devants pour (tenter de) ne pas subir. C'est l'objectif de l'association Jurisclub, qui remettra une pétition en mairie pour maintenir un stationnement gratuit, place Poterne, pour les étudiants. Ce que refuse le maire Laurent Degallaix, qui reste ouvert à d'autres alternatives (payantes).

PAR PIERRE ROUANET
prouanet@lavoixdunord.fr

VALENCIENNES. Payer pour stationner, place Poterne. L'idée, pas franchement populaire, n'est pas nouvelle mais elle pourrait se concrétiser en 2017 (même sanction que pour le boulevard Watteau). Les modalités, elles, n'ont pas encore été arrêtées. Si ce n'est que la place pourrait « servir de base arrière aux salariés du centre-ville », présentait récemment le maire (lire ci-dessous). Nombre d'usagers n'ont pas tardé à réagir, comme les étudiants des Tertiales, particulièrement concernés. L'association Jurisclub, alertée par une étudiante, a pris les devants avec une pétition en ligne lancée dimanche 3 au soir et ouverte à tous les usagers du précieux espace. Déjà plus de 550 signatures – des étudiants de toutes les filières, parents ou enseignants... – pour « obtenir la gratuité du parking pour les étudiants des Tertiales ».

TERTIALES VS. MONT-HOUY

« Les étudiants du campus du Mont-Houy ont eux d'innombrables places de parking ainsi que des mesures de gratuité concernant les transports en commun à l'intérieur de leur campus. Celui des Tertiales, quant à lui, est dépourvu de tout aménagement spécifique pour stationner les véhicules personnels. La seule option de gratuité est pour l'heure de nous garer place Poterne. » L'asso compte remettre ces lignes explicatives et cette pétition au maire de Valenciennes, lorsqu'elle aura gonflé en signatures (et avant la fin des proches



L'association Jurisclub a lancé une pétition en ligne, dimanche soir, pour que les étudiants du campus des Tertiales conservent la gratuité de cette précieuse place Poterne.

exams). Les étudiant(e)s avancent leur véhicule. Stationner aux environs des Tertiales ? « Une galère. Déjà que c'est dur de se garer gratuitement, là, ça va être impossible », prophétisent les Laura, Nathan, Cédric ou Amandine, entre autres juristes en devenir qui portent la pétition. Aujourd'hui, « une seule possibilité de stationnement gratuit, la place, à moins de se garer bien plus loin. » Cela, face « à un parking payant du Phénix qui est

toujours vide... » Et puis il y a les PV – « avec plusieurs passages des

“ Ils avancent des alternatives, avec « une zone gratuite pour les étudiants » ou « des tarifs de stationnement très préférentiels ».

agents » – pour les rebelles de la proche zone bleue. Et le tram.

alors ? « L'arrêt le plus proche est à la gare, donc à 15 minutes de marche. »

PAYER ? OUI MAIS A MINIMA

Imaginer « payer pour aller étudier », « impossible » à leurs yeux. Ou alors, vraiment, à minima : « Stationner est un coût considérable pour un étudiant puisqu'une journée typique de cours coûterait (en supposant que la zone soit verte) pas moins de 5 €, ce qui revient à plus de 100 € par mois ! »

Eux imaginent plutôt des alternatives, avec « une zone gratuite pour les étudiants » ou « des tarifs de stationnement très préférentiels ». « Une vignette », par exemple, permettrait de les différencier, « comme en médecine à Lille ». Une démarche qu'ils ne mènent pas que pour leur porte-monnaie, assurent-ils. Il en va de l'aura de Valenciennes : « La mairie est fière de parler d'une ville étudiante mais, pour cela, il faut qu'elle soit attirante. » ■

Payer pour « changer »

En 2017, le payant débutera boulevard Watteau (sauf le mercredi matin et le samedi). Le maire y imagine des « happy-hours » de stationnement : « Des moments de la journée où on peut se garer pour pas très cher mais donc pas en continu. On pourrait payer, par exemple, vingt centimes d'euro de l'heure le vendredi de 15 à 17 h. » « L'idée, ce n'est pas de faire du business mais de réguler la circulation », assure-t-il. Favoriser les transports en commun ou alternatifs, l'écologie comme le commerce en évinçant ces vilaines voitures ventouses... « Changer les mentalités. » Et puis, après tout, « le stationnement payant était inscrit dans mon programme. Mais on le fera en concertation et on améliorera le système au regard du fonctionnement et des attentes des uns et des autres ». ■

« Pas de concession sur la gratuité »

« Je prendrai en compte leurs doléances mais pour la gratuité, c'est un non ferme. » La réponse de Laurent Degallaix, « si la place devenait payante en 2017 », est claire : « Il n'y aura pas de dérogation parce que c'est interdit, je ne vais pas commencer à donner du stationnement gratuit à certaines catégories et pas à d'autres, c'est discriminatoire. Et puis, on ne s'en sortirait plus, tout le monde trouverait une bonne raison de le demander. » Le député-maire avait évoqué, dernièrement, dans nos colonnes (notre édition du 26 mars), que la place Poterne « servirait de base ar-

rière pour les salariés du centre-ville ». Via « un forfait annuel dérisoire » : « Moyennant cotisation à une vignette annuelle, qui peut être financée à 70 % par l'entreprise, dans le cadre du déplacement d'entreprise. »

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Pourquoi pas, donc, élargir l'idée de vignette à un tarif préférentiel aux étudiants des Tertiales (même si eux défendent une pastille gratuite). « Pourquoi pas, ce sera une piste. Je suis prêt à faire des concessions sur le sujet mais pas sur la gratuité », insiste-t-il. Ce système

pourrait d'ailleurs, dit le maire, « ne pas forcément se limiter à la place Poterne et permettre aussi de stationner sur le boulevard Harpignies ». Laurent Degallaix avance l'idée de 200 euros pour les salariés, 100 pour les étudiants. Mais pour ces « tarifs modulés pour les jeunes, étudiants, travailleurs ou chômeurs », rien d'arrêté. Quant au gratuit, seule solution : « Marcher un peu plus. » Depuis le parking Lacuzon, quand même. « On va réfléchir à l'aménagement et la sécurisation (éclairage et vidéosurveillance) du parking Lacuzon, qui restera gratuit. » ■